

ACCUEIL DE LOISIRS



PROJET PÉDAGOGIQUE

Saison 2026/2027

1. Présentation :

L'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) du Centre Jean Rieux est un pôle d'activités du Centre Jean Rieux, équipement social et socio-culturel qui se situe au 157, avenue Jean Rieux, 31500 Toulouse. Le centre Jean Rieux est une structure d'éducation populaire, s'appuyant sur des valeurs d'éducation à la citoyenneté, la laïcité, le soutien à la parentalité, l'animation de la vie locale.

L'accueil de loisirs (ADL) est installé dans les locaux du centre Jean Rieux, principalement dans les salles cactus et la salle framboises pour les maternelles ; et la salle coquelicot et la salle piment pour les élémentaires. Occasionnellement, nous utilisons aussi les salles d'activités du centre Jean Rieux situées au 1^{er} étage du bâtiment principal, ainsi que la salle citronniers et la salle tournesols dans le bâtiment administratif. Le parc du centre Jean Rieux fait également parti du dispositif d'accueil des enfants lors de l'ADL.

L'ADL est un accueil collectif à caractère éducatif de mineurs (ACCEM), qui s'inscrit dans une démarche éducative, pédagogique à destination des enfants de 3 à 5 ans pour l'ADL maternel et de 6 à 12 ans pour l'ADL élémentaire.

Le projet pédagogique découle du projet éducatif de structure dont les principaux éléments sont : Le développement de l'enfant, la solidarité, la tolérance et la non-violence.

De ce fait, l'accueil de loisirs s'engage à assurer :

- la sécurité physique, morale et affective de l'enfant
- de développer ses capacités de communication de manière non-violente et claire
- de soutenir ses capacités d'initiatives et de prise de décision
- de solliciter l'imagination de l'enfant en passant par le jeu

2. Constat et spécificité des public accueillis :

Situé au cœur du quartier de la Côte Pavée, le Centre de loisirs Jean Rieux rassemble des enfants issus d'écoles et de quartiers différents (par exemple Courrège, Côte Pavée, St-Exupéry, Ormeaux...). Il est construit et imaginé comme une continuité du parcours de socialisation et des lieux de vies que connaissent les familles comme les écoles élémentaires et maternelles, et les crèches. Permettant aux enfants de découvrir un lieu de socialisation et de vie en collectivité, il est un élément important dans leurs chemins vers leurs développements personnels.

Nous sommes conscients que les public accueillis au sein du Centre de loisirs Jean Rieux présentent des spécificités et des besoins particuliers selon les âges et les étapes de développement de chacun. C'est pourquoi toutes nos activités sont réfléchies afin de s'adapter au mieux aux spécificités de tous ainsi qu'à leur rythme biologique. De ce fait, les animations proposées sont différentes selon les différentes tranches d'âge accueillis dans la structure et prennent en compte les spécificités de chacun (plus calme à certain moment pour les maternelles, proposition systématique de temps de sieste, activités sportives régulières pour les élémentaires, etc).

3. Fonctionnement général de l'accueil de loisirs :

Accueil / départ du centre de loisirs

L'accueil se déroule de 7h45 à 9h30 tous les jours. Nous accueillons les enfants de 3 à 5 ans les mercredis à la journée et pendant les vacances scolaires. Nous accueillons également un groupe d'élémentaires de 6 à 12ans pendant les vacances scolaires.

Pour des raisons d'organisation et de sécurité, nous ouvrons le portillon uniquement entre 13h et 13h30 afin de permettre une flexibilité aux familles.

En dehors de ces horaires d'ouverture, l'équipe se réserve le droit de refuser l'accès au centre de loisirs si cela met en péril le bon fonctionnement du groupe ou la sécurité des enfants.

La relation avec les familles est un élément central du travail de l'équipe d'animation. Nous souhaitons mettre en place une relation de confiance afin de permettre aux enfants d'être accueillis dans les meilleures conditions.

L'accueil du soir des familles a lieu à partir du 16h30 et jusqu'à 18h15. Lors de cet accueil, les échanges avec les familles sur le déroulement de la journée sont essentiels. Cela permet de faire les retours nécessaires et de recueillir les informations importantes concernant l'enfant.

Le repas

Les repas du centre de loisirs sont pris en charge par un prestataire « API » à qui nous faisons appel. Ce dernier s'engage à fournir des repas complets, équilibrés, de saison et dans la mesure du possible, bio et local. La salle de restauration est aménagée de façon agréable et favorisant la convivialité (nom de cette salle, disposition des tables, décorations...).

Les repas sont des moments agréables, conviviaux, et des temps d'échanges très importants. L'équipe d'animation laisse alors le choix aux enfants de leur place et occasionnellement du service pour manger avec son petit frère ou sa petite sœur... De plus, les enfants pourront se retrouver sans la présence d'un animateur à table.

La première fonction d'un repas est bien celle de la nutrition, il est important donc de veiller à ce que chacun mange et boive correctement. Cependant les enfants ne sont présents que pour le déjeuner, on peut par conséquent relativiser le fait qu'un enfant refuse de manger. Il est toutefois important que l'équipe d'animation incite l'enfant à goûter.

Il est important d'avoir une certaine ponctualité par rapport à l'organisation avec la restauration, au respect du personnel technique, et à la qualité des plats qui seront servis.

Le débarrassage de la table, ainsi que son nettoyage seront effectués en impliquant les enfants à ces différentes tâches.

Le temps calme et temps libre

Chaque jour, une sieste est proposée pour les plus jeunes et aux enfants le désirant. L'équipe d'animation s'engage à respecter le plus possible le rythme de chacun en offrant des temps calmes régulièrement durant lesquels les enfants ont la possibilité de lire, de jouer à des jeux de société, de dessiner. Pendant les différents moments de la journée, des temps libres permettent aussi aux enfants de s'amuser librement. Lors de ces différents temps, les animateurs ont un rôle de surveillance, restent disponibles sans imposer d'activité.

Les activités

Différentes activités sont proposées tout au long de la journée. En effet, des temps d'animation sont proposés par les animateurs entre 10h et 12h, ainsi que l'après-midi entre 14h et 16h.

L'équipe d'animation veille donc à proposer des activités variées et adaptées à tous pour répondre aux différents besoins des enfants ; à impliquer les enfants dans l'élaboration du planning d'activités par l'intermédiaire d'échanges réguliers ; à proposer des projets d'animation originaux et éducatifs.

Vie quotidienne et collective

Les temps de vie quotidienne et collective sont des temps cruciaux pour l'apprentissage des enfants. De ce fait, les enfants sont responsabilisés dès la maternelle en participant au rangement et nettoyage des locaux et du matériel. Ils sont également responsabilisés lors des temps de repas lors desquels ils participent au rangement et nettoyage des tables.

➔ **Journée type au centre de loisirs**

7h45 – 9h : Accueil du matin	Arrivée échelonnée des animateurs. Postes : - 1 animateur : accueil des parents, liste émargement - 1 animateur : Animation intérieur (jeux de société, lecture...) - 1 animateur : Animation extérieur
9h30 : Rassemblement + appel	Regroupement des enfants, appel et rituel du matin. Constitution des groupes d'activité avec annonce du programme.
10 h-12h : Activités	Au minimum, 2 activités proposées par groupe afin de donner le choix aux enfants
Maternelles 11h30 – 12h30 : REPAS Élémentaires 12h30-13h30 : REPAS	1 animateur par table responsable, aide lors du repas et veille au rangement.
Maternelles 12h30 – 13h30 : Temps calmes + sieste Élémentaires 13h30 – 14h : Temps calmes libre	Proposition de différents temps calmes (relaxation, yoga, lecture, petit jeu ...) afin de s'adapter au rythme de l'enfant. A partir de 13h30, possibilité pour les enfants de faire la sieste. La salle framboises et la salle des roses sont transformés en dortoirs.
Maternelles 14h – 16h : Activités Élémentaires 14h – 16h : Activités	Au minimum, 2 activités proposées par groupe afin de donner le choix aux enfants
16h – 16h30 : Goûter	2 animateurs au goûter maximum, les autres en profitent pour ranger le matériel, nettoyer les salles et préparer son activité du lendemain ...
16h30 – 18h : Accueil du soir	Départ échelonné des animateurs. 1 animateur par salle ou par postes : Accueil, animation et extérieur

4. Intentions éducatives :

Avec l'aide des enfants et de l'équipe d'animation, nous créons un espace de vie et un climat convivial, harmonieux et sécurisant pour tous. Ainsi, les enfants ont la possibilité d'évoluer à leur rythme tout en s'épanouissant. Pour cela, notre projet pédagogique s'appuie sur les éléments suivants :

- **Développer les compétences psychosociales (cognitives, émotionnelles et sociales) des enfants :**

Les compétences psychosociales (CPS) définies par l'OMS font partie des compétences de vie qui permettent de faire face efficacement aux situations et problèmes du quotidien. Elles contribuent à favoriser le bien-être mental, physique et social, la réussite éducative, l'insertion professionnelle, et à prévenir des comportements défavorables à la santé. On distingue 9 compétences générales, réparties en 3 catégories :

Les **compétences cognitives** (qui renforcent les capacités mentales de conscience de soi, de choix et de résolution de problème)

Les **compétences émotionnelles** (qui favorisent une bonne régulation des émotions et du stress)

Les **compétences sociales** (qui permettent de développer une communication et des relations constructives)

Pour les enfants, il est important d'acquérir ces compétences dès le plus jeune âge afin de grandir dans un cadre valorisant et permettant de s'épanouir positivement.

- **Mettre en place un accueil offrant mixité (de genre, de sexe, d'origine socio-culturelle et de milieu social) et inclusion :**

Le Centre Jean Rieux porte des valeurs d'accueil inconditionnel, d'égalité ainsi que de mixité dans son projet associatif. Il est essentiel pour nous de traiter ces sujets-là au sein de l'accueil de loisirs également. C'est un lieu de lutte contre les stéréotypes liés au genre et au sexe car l'égalité des genres est au cœur de nos valeurs. C'est un lieu de mixité sociale car nous savons l'importance de la valeur de chacun. Il est également essentiel pour nous que le centre de loisirs Jean Rieux soit un lieu d'inclusion face au handicap et particularité de chacun. Nous souhaitons que chaque personne accueillie, qu'importe sa caractéristique, se sente en sécurité et considérée à sa juste valeur. Il en est le cas pour les enfants mais également pour les familles ainsi que pour le personnel de l'accueil de loisirs.

- **Sensibiliser aux problématiques environnementales actuelles, à l'écologie et au développement durable :**

La situation environnementale planétaire actuelle nécessite une véritable vigilance. Le centre de loisirs Jean Rieux souhaite sensibiliser les nouvelles générations à en prendre soin. En effet, nous travaillons avec les enfants autour des enjeux environnementaux actuels en favorisant une approche progressive, ludique et expérientielle du sujet. L'objectif est de permettre aux enfants de développer une relation positive avec la nature, de comprendre l'importance de la protéger et d'adopter des comportements respectueux de l'environnement.

5. Objectifs :

INTENTIONS	OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS OPERATIONNELS (Pour les enfants)	OBJECTIFS OPERATIONNELS (Pour l'équipe)
Compétences psychosociales	CPS Cognitives : - Prendre conscience de soi pour développer son sens critique et son autonomie CPS Emotionnelles : - Comprendre et savoir réguler son stress et ses émotions CPS Sociales : - Développer ses facultés sociales (communication et comportement) pour interagir plus facilement dans le groupe	➔ Connaître ses forces et ses limites ➔ Savoir dire non et savoir formuler ses limites ➔ Prendre des décisions seul et sans influence ➔ Identifier ses émotions et humeurs ➔ Exprimer ses émotions de manière claire et positive ➔ Gérer ses émotions pour faire face aux différentes situations ➔ Apprendre à écouter de manière efficace et empathique ➔ Favoriser les relations et les comportements constructifs ➔ Connaître les règles de la vie de groupe et son fonctionnement	➔ Être attentif aux capacités de chacun ➔ Respecter le choix de l'enfant ➔ Ecouter, recueillir et accompagner l'enfant dans la gestion de ses émotions ➔ Permettre aux enfants d'exprimer leurs émotions sans jugement ➔ Savoir gérer son stress et ses émotions en équipe ➔ Apprendre à écouter de manière efficace et empathique ➔ Favoriser les relations et les comportements constructifs ➔ Communiquer de manière claire avec les enfants et en équipe

Mixité et inclusion	- Trouver sa place pour évoluer dans un environnement juste, inclusif, tolérant et valorisant.	➔ Exprimer sa singularité librement ➔ Intégrer la diversité des autres enfants, leurs qualités et leurs personnalités ➔ Apprendre à ne pas juger et/ou critiquer les différences de chacun	➔ Instaurer un accueil inclusif et bienveillant, permettant aux enfants de s'exprimer librement ➔ Respecter et accueillir sans jugement les différences de chacun, les croyances, les cultures ainsi que les personnalités de tous
Environnement, écologie et développement durable	- Développer sa curiosité en découvrant la nature et le vivant - Comprendre et connaître les problématiques environnementales actuelles - Mettre en place des habitudes liés aux bonnes pratiques écologiques (mobilité douce, recyclage, récupération ...)	➔ Découvrir les différentes formes de vivant par l'observation, la manipulation et l'expérimentation. ➔ Comprendre des notions simples liées à l'écologie en relation avec les activités de la structure (utilisation du compost, récup de matériel, réutilisation de l'eau de la cantine...)	➔ Accompagner les enfants dans la découverte des enjeux environnementaux de manière bienveillante et pédagogique ➔ Adopter une posture éducative cohérente et exemplaire en matière de respect de l'environnement ➔ Intégrer les thématiques écologiques dans le fonctionnement quotidien du centre de loisirs

6. Moyens mis en place :

MOYENS MATERIELS

Le Centre de loisirs Jean Rieux dispose d'une salle d'accueil pour l'ADL Maternelles (salle cactus) ainsi qu'une salle d'accueil pour l'ADL Elémentaires (salle coquelicot), une salle de restauration (salle piments) et deux salles de sieste (salle Framboises et salle des Roses). Sur les temps d'ouverture du Centre de loisirs, nous occupons également les autres pièces du Centre Jean Rieux, comme le dojo (salle des violettes) ou les salles d'activités. Nous utilisons également le parc du centre Jean Rieux et la cour extérieure de l'accueil de loisirs maternelles.

Nous disposons d'une quantité significative de matériel éducatif, fourniture de loisirs créatifs, jeux de société, jeux d'activités extérieures, équipements sportifs, jeux d'imitation, mais « musique » ainsi qu'une bibliothèque permettant une multitude d'activités.

MOYENS HUMAINS

- Flore SANTIAGO, Directrice formée BAFA, BPJEPS et CCDACM.
Responsable de l'action du centre de loisirs
- 4 animateur.trice.s en ADL maternelles, présents également les mercredis de l'année
- 4 animateur.trice.s en ADL élémentaires, qui complètent l'équipe lors des périodes de vacances
Périodiquement, nous sommes susceptibles d'accueillir des animateur.trice.s stagiaires BAFA et BPJEPS
- 1 agent de restauration
- 1 bénévole volet administratif
- 1 agent d'accueil en charge des inscriptions et de la communication

MOYENS FINANCIERS

- Charges communes (salaires, assurances, frais administratifs, frais d'énergie, de transport, d'alimentation)
- Frais d'inscription des familles
- Participation subventionnelle CAF
- Participation subventionnelle Mairie de Toulouse

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Equipe pédagogique qualifiée et formée, équivalent BAFA
- Activités et matériel adaptées (jeux, arts plastiques, sorties, projets, partenariats)
- Aménagement des locaux selon les besoins du public

7. Evaluation des objectifs :

Moyens d'évaluations mis en place :

Pour les enfants :

- Observation des évolutions des comportements des enfants par les animateurs
- Retour des familles suite à la venue des enfants
- Temps de discussion avec les enfants (petits-déjeuners réguliers, temps d'échanges formels et informels...)
- Variété des plannings d'activités et des sorties
- Nombre d'initiatives d'enfants
- Mixité (de genre, socio-culturelle, de sexe...) dans les groupes, évaluée par les outils administratifs
- Multiplication des actions éco-responsables par les enfants et acquisition d'automatismes (éteindre les lumières, recyclage etc)

Pour l'équipe :

- Capacité d'échange en équipe d'animation et avec la direction
- Qualité des relations professionnelles (pas de conflits, bonne communication)
- Diversité des profils et des compétences
- Variété des activités et projets proposés tout au long de l'année
- Proposition d'actions concrètes concernant l'écologie ou le développement durable
- Entretiens réguliers avec la directrice du centre de loisirs et le directeur de structure
- Volonté de formation de l'équipe
- Bilan financier et d'activité cohérent à la fin de la saison

8. L'équipe d'animation :

Droits et devoirs de l'équipe d'animation

DROITS

DEVOIRS

* Chaque membre de l'équipe a le droit à une pause dans le cadre de son activité à partir du moment où cela ne trouble pas le bon déroulement du centre. * Chaque membre de l'équipe a le droit d'avoir un regard sur le fonctionnement du centre, et d'avoir des critiques à formuler durant les réunions de l'équipe. * Une pause d'une demi-heure peut être prise par roulement durant le temps calme du midi.	* L'usage de produits illicites, état d'ébriété et consommation d'alcool est interdit sur le lieu de travail. * Il est interdit de fumer devant les enfants. * L'animateur est responsable de la sécurité affective, morale, physique et matérielle des enfants. * L'animateur s'engage à veiller au bon entretient et à la bonne utilisation du matériel fournis par la structure
---	--

Rôle et tâches de l'équipe d'animation

L'animateur (permanent, qualifié ou stagiaire) :

- est toujours présent et à l'écoute des enfants
- rappelle les règles de vie en favorisant leur respect d'application,
- respecte le rythme de l'enfant et sa personnalité,
- est le garant de la réalisation des projets d'activités et aide à la réalisation des initiatives des enfants,
- travaille en collaboration avec le reste de l'équipe.
- doit pouvoir formuler sa pensée au Directeur

La directrice de l'accueil de loisirs :

- Est présente et à l'écoute de l'équipe
- Fait le lien entre l'équipe et les familles en cas de besoins
- Est en contact direct avec les différents prestataires
- Organise et veille au bon fonctionnement général de l'ADL
- Coordonne l'équipe ADL
- Est garante du réassort de matériel